



COMMUNE DE PORT EN BESSIN-HUPPAIN

**ARRÊTÉ PORTANT
ELABORATION DU
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE**

Le Maire de Port en Bessin-Huppain,

Le Maire de la commune de Port en Bessin-Huppain,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2022-13 du 24/02/2022 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu la délibération n° 2024/34 du 10/04/2024 relative à la modification du tableau des emplois permanents,

Vu l'arrêté n° RH-PBH2022-94 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/03/2022,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : **adjoint administratif principal 2^{ème} classe**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination	
SOLTANI Maréna	Adjoint administratif	01/07/2026	
		Hommes	Femmes
Nombre d'agent promouvable dans le grade		0	1
Nombre d'agent promu		0	1

Avancement au grade de : **adjoint technique principal 1^{ère} classe**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination	
CASTEL Bruno	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026	
DAVID Michel	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026	
		Hommes	Femmes
Nombre d'agent promouvable dans le grade		2	0
Nombre d'agent promu		2	0

Avancement au grade de : **agent de maîtrise principal**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination	
PASCAULT Jean-Marie	Agent de maîtrise	01/08/2026	
		Hommes	Femmes
Nombre d'agent promouvable dans le grade		1	0
Nombre d'agent promu		1	0

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au CDG 14 qui en assurera la publicité, en application de l'article 80 de la loi 84-53 du 26/01/1984 susvisée

Fait à Port en Bessin-Huppain,

Le 16 mars 2026

La 1^{ère} adjointe,

Simone RENOU

